Renseignement généraux

Bureau municipal:
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture
Lundi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mardi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 17h00
Mercredi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00
Jeudi: 10h00 à 18h00
Vendredi : fermé

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	418-775-8188, poste 0
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agente en milieu rural	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251
Coordonnatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684

Séances du conseil: 1er lundi du mois à 20H00, sauf exception.

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Yannick Fortin	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet , présidente	418-775-6324
Défi-Relance:	Lynda Harquail , présidente	418-775-9654
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-775-3939
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 16 numéro 5 **MAI 2020**

ÇA VA BIEN ALLER

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL :

19 MAI 2020

Il y a maintenant une seule façon de faire parvenir vos articles :

<u>Par internet :</u> padoue@mitis.qc.ca
(Articles, photos numériques, etc.)

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

www.municipalite.padoue.qc.ca

Sommaire

1. Page couverture
2. Sommaire, date de tombée
3. Date des séances du conseil
   Notez bien
4 . Chronique du maire
5. Info-prévention des incendies
6. Avis public
7. Règlement provincial– chiens
8. Onglet loisir intermunicipal (info)
9. Onglet loisir intermunicipal (info)
10. Onglet loisir intermunicipal (info)
11. Onglet loisir intermunicipal (Infos)
12. Onglet loisir intermunicipal (Infos)
13. Onglet loisir intermunicipal (jeux)
14. Onglet loisir intermunicipal (jeux)
15. Onglet loisir intermunicipal (jeux)
16. Onglet loisir intermunicipal (jeux)
17. Onglet loisir intermunicipal (jeux)
18. Bureau municipal fermé au public
19. Communiqué de l'Écocentre
20. Le mot vert du mois de mars
21. Trouvez l'intrus
22. Ce qui va dans les bacs
23. Calendrier des collectes
    Vœux d'anniversaire
24. Informations générales

BUREAU FERMÉ:
18 MAI : JOURNÉE DES PATRIOTES

****

C'est votre anniversaire en ce beau mois de mai profitez de votre journée pour vous gâter et/ou vous faire gâter en bonne compagnie.

Bac bleu - Récupération

Matières	Acceptées	Refusées
Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe	Papier ciré, mouchoir, essuie-tout
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)	Carton ondulé ciré
Verre	Bouteille et pot de verre	Vaisselle, pyrex, céramique, porcelaine et vitre
Plastique	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide Sacs de plastique, plastique agricole	Cellophane, sac de croustilles, PVC, vinyle, plastique no. 6 expansé (styromousse) et sans numéro
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal	Pile, canette d'aérosol et contenant de propane

Bac brun - Matières organiques

Acceptées	Refusées
RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)	· Matières recyclables
· Fruits et légumes	· Animaux morts, excréments d'animaux et litière, os d'équarrissage
· Viandes, volailles et os	· Couches, tampons et serviettes hygiéniques
· Poissons, fruits de mer	· Liquides (huile, soupe, lait, jus, café)
· Oeufs et coquilles	· Cartons de lait et de jus
· Écales de noix et noyaux de fruits	· Vêtements
· Produits laitiers	· Mousse de sécheuse et poussière
· Graisse animale et végétale	· Produits de jardinage et engrais
· Pâtes, pain, céréales, riz	· Résidus domestiques dangereux
· Gâteaux, biscuits, bonbons	· Produits ménagers et savon
· Tartinade, confiture, condiments	· Produits pharmaceutiques
· Café, filtres à café et sachets de thé	· Cendres, même refroidies
· Aliments frits ou en sauce	· Arbustes et branches
RÉSIDUS VERTS	· Feuilles d'automne
· Fleurs et plantes	· Sciure et copeaux de bois
· Résidus de désherbage	· Terreau d'empotage, terre ou sable
PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS	· Résidus d'agriculture commerciale
· Papier journal	**SACS** en plastique
· Sacs en papier	TOUS les sacs en plastique sont REFUSÉS même les sacs biodégradables et compostables
· Boîtes de pizza, de pâtisserie	
· Essuie-tout	
· Serviettes de table	

Collecte des encombrants

Les vieux poêles, frigos et matelas sont acceptés.
Les matériaux de constructions, pneus et branches sont interdits.
Réservation obligatoire au 418 936-3255 ou au 418 936-3420

Dépôt vert – Branches et feuilles

En face de la caserne incendie, 249, chemin de la Station. **15 mai au 15 octobre.**
Réservé aux citoyens de Métis-sur-Mer. Branches et feuilles uniquement.

Pour plus d'information

Vincent Dufour, coordonnateur
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Téléphone : 418 775-8445, poste 1138 Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Municipalité de Métis-sur-Mer
138, rue Principale, Métis-sur-Mer (Québec), G0J 1S0
Téléphone : 418 936-3420 Télécopieur : 418 936-3117
Courriel : metissurmer@mitis.qc.ca

Écocentre de La Mitis

Accepté

Matériaux de construction
· Bois, portes, fenêtres, vitre, tôle
· Asphalte, brique et béton

Bois, branches, résidus verts

Appareils électroniques
· Reconnus par le programme ARPE

Ampoules fluocompactes
· Programme Recyc-Fluo

Pneus
· Diamètre maximum de 48 pouces

Métaux ferreux et non ferreux

Encombrants
· Meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadres, etc.

Résidus domestiques dangereux
· Peinture, piles, batteries, huiles usées, bonbonne de gaz, aérosol

Inscription obligatoire pour tous. Une preuve de résidence et une pièce d'identité sont requises, ainsi qu'un permis de rénovation / construction / démolition si applicable. Déchets domestiques refusés. Des frais s'appliquent à certains services

Coordonnées

428, chemin Perreault Est,
Mont-Joli (Près de l'aéroport)
418 785-0055

Horaire

1er nov. au 30 avril
Lundi au vendredi
8h00 à 16h00

1er mai au 30 octobre
Lundi au vendredi
8h00 à 16h45
Samedi
8h00 à 12h00 / 12h30 à 15h45

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE
PADOUE

LUNDI 4 MAI 2020
SÉANCE À HUIT CLOS
À 20H00

NOTEZ BIEN

Il nous fait plaisir, à chaque mois, de recevoir vos articles, photos et autres informations et de les insérer dans le journal.

Nous incitons les comités en particulier à nous tenir au courant de leurs activités, sous forme de compte-rendu et photos.

Vos articles doivent être prêts à publier tel que reçus, aucune correction de texte ou autre ne sera effectuée.

Pour publication dans l'intermunicipal, vous devez envoyer vos articles à Josy-Anne, notre coordonnatrice en loisir à : loisirkempt@gmail.com

Merci de votre compréhension!

Chronique du maire mois de mai 2020

Bien le bonjour tout le monde et bienvenue dans la lecture de cette chronique mensuelle que j'essaie de faire afin de vous renseigner le mieux possible sur les faits passés et futurs de notre municipalité.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdus des êtres chers durant ce mois passé.

Je vous reviens sur ce fléau; le CORONAVIRUS dit COVID-19 qui nous envahit au niveau mondial. Il est très important de suivre les consignes que le gouvernement nous divulgue à tous les jours par les médias. Je tiens à vous répéter de vous laver les mains avec du savon pendant au moins 20 secondes, de ne pas vous toucher les yeux et le nez. Il faut aussi éviter les grands rassemblements. Nous sommes attentifs à toutes les consignes que le gouvernement nous apporte au niveau municipal.

Le conseil municipal sera à votre écoute en vous donnant des moyens de communication qui seront accessibles dans votre journal municipal, sur le site internet de la municipalité et la MRC de la Mitis, à la radio et la télévision. Pour l'instant, tous les événements et réunions qui étaient prévus sont annulés. On demande donc à la population de suivre les directives du gouvernement afin que ce virus soit éliminé. Je vous remercie de votre collaboration parce qu'en participant, vous vous aidez à une vie meilleure.

On a une ressource qui peut vous aider si vous avez des demandes, c'est Josy-Anne notre coordonnatrice en loisir et vous pouvez la rejoindre au 418 732-6684 et vérifier dans notre journal les directives de loisirs pour l'été qui s'en vient.

Un gros MERCI à toute la population pour votre générosité et votre implication à donner de la bonne humeur. On s'envoi la main en souriant, un geste qui nous rend plus unis. En passant, j'ai bien aimé le vidéo la soirée « flash tes lumières ». Un gros merci aux organisateurs de cet évènement. Merci à ceux qui affiche le slogan « Ça va bien aller ».

Heureusement, il y a de bonnes nouvelles, nous avons eu une réponse positive pour le projet de la route Kempt sud. Je vous tiens au courant dans les prochains mois. Le temps chaud devrait faire son arrivée dans les prochaines semaines, ce qui fera pousser nos premières fleurs.

Soyons solidaires à cette épidémie en nous aidant les uns et les autres. Bon mois à tous.

Gilles Laflamme, Maire

ATTENTION AUX LINGETTES DÉSINFECTANTES

Comme tout ce qui est jeté aux toilettes lorsqu'une résidence est branchée au réseau d'égouts se retrouve nécessairement dans celui-ci, les lingettes peuvent obstruer les tuyaux et bloquer les pompes des stations de pompage, brûlant ainsi le moteur de celles-ci.

Cette mauvaise habitude peut engendrer plusieurs problèmes très coûteux pour les municipalités et peut avoir des conséquences désastreuses pour les citoyens, surtout en temps de pandémie.

› Le remplacement d'une pompe coûte plusieurs milliers de dollars;
› Le blocage des tuyaux peut mener à un refoulement d'égout dans les résidences;
› L'usure prématurée des pompes nécessite leur remplacement hâtif;
› L'usage anormal des pompes peut augmenter les coûts d'entretien des stations de pompage.

Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ou démaquillantes, tout comme les serviettes hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduits. Ces produits n'ont tout simplement pas leur place dans la toilette et le réseau d'égout, ils sont destinés à la poubelle.

Un refoulement d'égout en temps de pandémie, c'est se mettre à risque de devoir évacuer votre résidence pendant plusieurs jours alors que les options d'hébergements sont plus rares. C'est aussi devoir procéder aux nettoyages de votre demeure dans un contexte où les services sont au ralenti. Il est de notre responsabilité à tous d'agir afin d'éviter ces désagréments coûteux.

Nous comptons donc sur chacun de vous pour jeter vos lingettes à la poubelle!

Le Mot vert du mois – « Pandémie et ménage de printemps » - Mai 2020

Bonjour à toutes et tous,

C'est le temps des ménages de printemps, des travaux à l'extérieur et du raclage de terrain. En temps normal, vous vous dirigez ensuite vers votre écocentre pour vous départir de vos matériaux de construction, vos meubles usagés, vos appareils électroniques désuets, vos peintures, huiles et batteries et vos branches, feuilles et rognures de gazon. Comme vous le savez, on est loin d'être en temps normal!

L'Écocentre de La Mitis avait dû fermer afin de répondre aux mesures exceptionnelles durant la pandémie. Par contre, depuis le 21 avril 2020, les portes sont de nouveaux ouvertes aux citoyens sous certaines conditions, dont :

- Un nombre restreint de véhicules sera accepté sur le terrain en même temps afin de respecter en tout temps les mesures de distanciation sociale de 2 mètres;
- Les citoyens seront seuls responsables de la disposition des matières aux bons endroits. Un employé assurera un bon triage, mais ne pourra manipuler les matières;
- Aucune vente ou don de matières ne sera fait;
- Tout non-respect des consignes et mesures sanitaires sera pris très aux sérieux et impliquera des sanctions sévères.

Afin d'assurer le bon fonctionnement, il est recommandé de trier vos matières avant de les apporter et de bien sécuriser votre chargement afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin.

Votre Écocentre est situé au 428, avenue Roger-Marcoux. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport. Les heures d'ouverture peuvent varier afin de répondre aux besoins et à la capacité de respecter les mesures sanitaires.

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 2280.

À bientôt!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca

MRC de La MITIS
VOTRE ANCRAGE POUR L'AVENIR

Info-prévention

SÉCURITÉ INCENDIE MRC DE LA MITIS

2020-04-21

COVID-19

SUSPENSION DE LA DÉLIVRANCE DES PERMIS DE BRÛLAGE DOMESTIQUE

En raison de la situation de pandémie qui prévaut actuellement au Québec, votre municipalité suspend pour une durée indéterminée la délivrance des permis de brûlage domestique sur son territoire. Par conséquent, il est interdit de faire des feux en plein air jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision est en conformité avec la recommandation de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU).

Veuillez noter qu'il vous est toutefois possible de faire des feux de camps sans permis si vous utilisez un foyer extérieur conforme muni d'un pare-étincelles.

Vous avez des questions? Contactez-nous!
Renaud Gagnon et Korin Gagné
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Padoue

AVIS PUBLIC

Est, par la présente donnée par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

Que conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme :

Le conseil municipal de Padoue statuera lors de la séance régulière qu'il tiendra le 1er juin 2020 à 20 h 00 à l'édifice municipal sis au 215, rue Beaulieu, sur la demande de dérogation mineure numéro D2020-01 déposée en vertu du Règlement sur les dérogations mineures numéro 193-2010 de la municipalité de Padoue.

Nature et effet de la dérogation mineure demandée :

Demande de dérogation mineure numéro D2020-01 déposée par le propriétaire du 190, rue Laflamme, lot 5 099 613 du cadastre du Québec, afin de :

- Diminuer de 0,60 m à 0,30 m la marge de recul latéral minimale d'un garage isolé.
- Diminuer de 2 m à 1,12 m la distance minimale entre le garage et la résidence.
- Diminuer de 0,30 m à 0,15 m la distance minimale entre l'avant-toit du garage et la ligne latérale de terrain.

Cette dérogation mineure, si elle était accordée, aurait pour effet de permettre le déplacement d'un garage résidentiel isolé existant à une distance de 0,30 m de la ligne latérale de terrain, de permettre une distance minimale de 1,12 m entre le garage et la résidence et de permettre que l'avant-toit du garage soit situé à 0,15 m de la ligne latérale de terrain.

Désignation de l'immeuble affecté :

190, rue Laflamme
Lot 5 099 613 du cadastre du Québec

Compte-tenue de la situation actuelle, toute personne intéressée peut faire entendre ses observations par écrit relativement à cette demande de dérogation mineure en les transmettant à l'attention du conseil municipal. Ces observations peuvent être transmises par courriel au padoue@mitis.qc.ca ou par la poste au 215, rue Beaulieu, Padoue (Québec) G0J 1X0, et ce, au plus tard le 1er juin 2020 à 17 h.

Donné à Padoue, ce 20e jour du mois d'avril 2020.

Line Fillion

Communiqué - Pour diffusion immédiate

Mont-Joli, le 16 avril 2020. L'Écocentre de La Mitis annonce sa réouverture le 21 avril 2020 sous certaines conditions. Suivant les recommandations du gouvernement, la population est invitée à ne venir disposer de matières à l'Écocentre de La Mitis qu'en absolue nécessité.

Voici les consignes afin d'avoir accès à l'Écocentre de La Mitis :

- Les heures d'ouverture sont du:
- **lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00**
- **et le samedi de 8h00 à 15h30**.

Un nombre restreint de véhicule sera autorisé sur le site en même temps afin de permettre aux employés d'assurer un contrôle des règles d'hygiènes. À cet effet, un arrêt obligatoire est prévu avant l'entrée du site et des instructions seront données par un employé.

Les citoyens sont seuls responsables de la disposition des matières aux bons endroits et dans les meilleurs délais. Un employé sera présent à une distance minimale de 2 mètres pour s'assurer du bon triage. Comme d'habitude, les citoyens sont invités à trier leur voyage par matière avant de venir à l'Écocentre afin de faciliter les opérations.

Aucune vente ou don de matière ne sera fait.

Cette situation exceptionnelle s'inscrit dans les actions afin de réduire les risques de propagation du COVID-19 aux employé(e)s, entrepreneurs et transporteurs utilisant les services de l'Écocentre de La Mitis, ainsi qu'à l'ensemble de la population. L'Écocentre de La Mitis remercie les utilisateurs de leur compréhension.

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, les citoyens sont invités à consulter le www.ecoregie.ca ou téléphoner au 418 775-8445, poste 2280.

- 30 -

Vincent Dufour
Coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

BUREAU FERMÉ AU PUBLIC

EN PRÉVENTION DU CORONAVIRUS (COVID-19)

LE BUREAU MUNICIPAL EST FERMÉ AU PUBLIC POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE. JE SUIS AU BUREAU POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS OU AUTRES DEMANDES.

POUR LE PAIEMENT DE VOS TAXES, VOUS POUVEZ LE FAIRE PAR ACCES D, CHÈQUES ENVOYÉS PAR LA POSTE OU PAR VIREMENT INTERAC.

LES PROCHAINES SÉANCES DE CONSEIL SERONT À HUIT CLOS JUSQU'À NOUVEL ORDRE POUR SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU GOUVERNEMENT DE NON-RASSEMBLEMENT.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

RÈGLEMENT 252-2020

RÈGLEMENT FACILITANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT PROVINCIAL PORTANT SUR L'ENCADREMENT DES CHEINS.

La municipalité adoptera au mois de mai le règlement numéro 252-2020, règlement facilitant l'application du règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens

Pour être conforme à ce règlement, nous devons enregistrer tous les chiens de la municipalité, étant donné le confinement, nous demandons à tous les propriétaires de chiens de remplir le formulaire inclus au centre de ce journal et de nous le retourner dans les meilleurs délais afin que nous puissions faire notre registre.

La municipalité a jusqu'au 3 juin pour se mettre conforme.

Merci de votre collaboration habituelle.

Semaine de l'action bénévole 2020

Pour la *Semaine de l'action bénévole 2020*, la *Fédération des centres d'action bénévole du Québec* désire montrer le côté chic du bénévolat. Par chic, on entend l'élégance des bénévoles où leurs gestes empreints de courtoisie et de bonté. Chic où les bénévoles sont gracieux en donnant sans rien attendre en retour. Chic dans le sens de généreux comme dans l'expression « Un chic type, une chic fille ». Chic en marquant le plaisir, la satisfaction que les bénévoles ressentent en posant leur geste de don de soi.

La semaine de l'action bénévole est l'occasion de célébrer et de reconnaître nos bénévoles. Profitons-en pour le faire chiquement puisque les bénévoles le méritent!

Malheureusement, les activités prévues dans le cadre de cette semaine doivent être reportées en raison du COVID-19. Nous tenons tout de même à remercier tous les bénévoles qui offrent de leur temps dans nos municipalités.

Mots croisés—Animaux

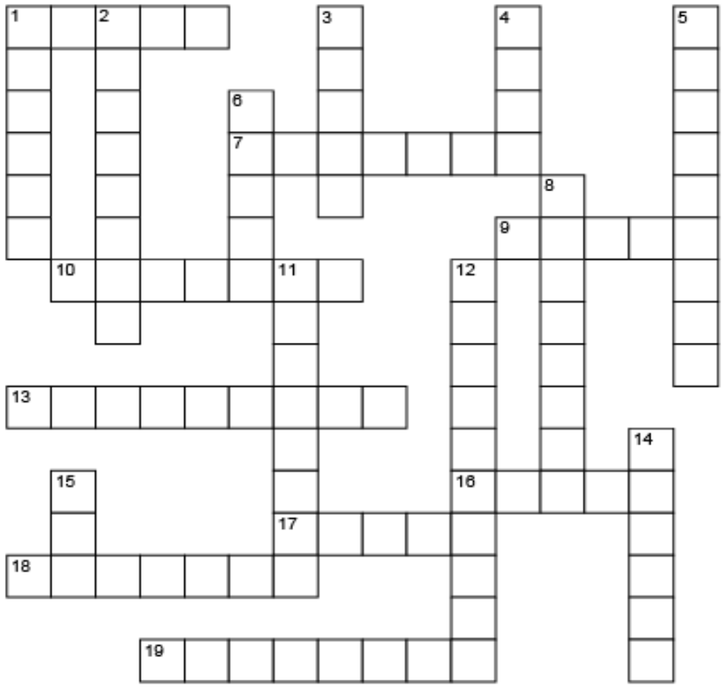

HORIZONTAL

1) Crustacé qui a quatre paires de pattes et une grosse paire de pinces à l'avant.
7) Insecte qui produit du miel.
9) Oiseau qui dort le jour et chasse la nuit en se guidant aux sons.
10) Animal d'Asie qui a deux bosses sur le dos.
13) Reptile féroce qui peuple les lacs et les fleuves des pays chauds. Son corps est recouvert d'écailles.
16) Femelle du dindon.
17) Gros nounours noir et blanc qui vit en Chine.
18) Très grand animal qui vit dans la mer.
19) Poisson qui ressemble à un serpent.

VERTICAL

1) Animal qui a une queue plate et des pattes palmées.
2) Très grand oiseau qui a de longues pattes et qui court très vite mais ne vole pas.
3) Cheval de petite taille.
4) Femelle du sanglier.
5) Animal d'Australie qui avance en sautant. La femelle a une poche sur le ventre qui lui permet de garder son petit pendant plusieurs mois.
6) Rongeur presque aveugle qui vit sous terre.
8) Oiseau noir et blanc aux pattes palmées qui vit au pôle Nord.
11) Animal d'Afrique qui a des cornes recourbées et de longues pattes.
12) Chameau à une bosse qu'on rencontre dans les déserts chauds d'Afrique.
14) Grand poisson aux dents très pointues.
15) Gros serpent qui étouffe l'animal qu'il veut manger en le serrant très fort.

lululataupe.com

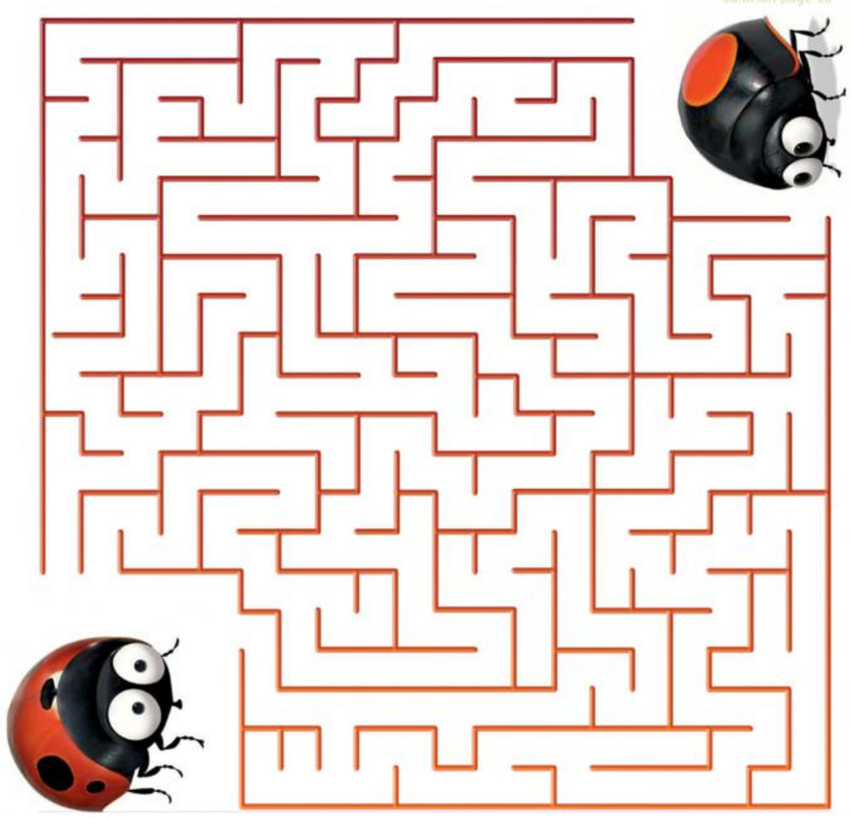

Mise en nomination de Sabrina Bérubé

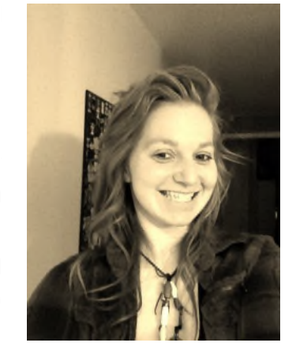

La municipalité de Saint-Octave-de-Métis a déposé la candidature de Sabrina Bérubé pour deux prix :

<u>Le prix Dollard-Morin – volet relève.</u>
Le prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin est mis en œuvre par le Ministère, en collaboration avec les *Unités régionales de loisir et de sport*, le *Conseil québécois du loisir*, la *Corporation Sports-Québec* et *l'Association québécoise du loisir municipal.*

<u>Hommage bénévolat Québec – Prix Claude-Masson.</u>
Les prix Hommage bénévolat Québec sont remis par le gouvernement du Québec pour reconnaître l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles et d'organismes de toutes les régions du Québec

« Aujourd'hui présidente de la *Corporation de développement économique et communautaire*, présidente du *Comité Carnaval de Saint-Octave-de-Métis* et coordonnatrice du projet horticole *Les Pouces d'Octave*, j'aime la comparer à un défibrillateur disant qu'elle a redonné un second souffle à bien des comités. Elle a eu un énorme travail à faire et ça n'a pas toujours été rose. En plus de ces trois organismes, elle a trouvé le temps, on ne sait pas où, de mettre sur pied une toute première fête des semences et d'aider à l'occasion les autres organismes de la municipalité. Avec son dévouement et ses bonnes valeurs, elle s'entoure de nouveaux bénévoles qui eux aussi s'impliquent à nouveau et sur qui elle peut compter pour déléguer. Pour 2020, on SE souhaite de l'avoir toujours parmi nous et on LUI souhaite la tâche plus facile et un peu de repos. Elle est une jeune femme extraordinaire, qui fait preuve de leadership, de dévouement, qui ne fait pas seulement que poursuivre ce qui est déjà existant, mais elle y ajoute de la nouveauté continuellement. Elle est partout, mais aussi avec tout le monde. Pour une coordonnatrice en loisir comme moi et pour toute la région, une jeune femme qui s'implique à ce point dans sa communauté, malgré le travail, la vie familiale et personnelle, on ne veut pas la perdre. Merci pour tout Sabrina! »

Josy-Anne Bérubé, coordonnatrice en loisir intermunicipal.

Suivis - Coronavirus

Nous sommes toujours là

Les municipalités de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis ont mis sur pied une ligne d'entraide, afin de répondre au personnes nécessitant un soutien ainsi que voir à diriger les citoyens vers les services qui sont/seront mis en place. Les coordonnées pour nous joindre à cet effet sont le (418) 775-2996 poste 2554, qui se trouve à être le numéro de notre coordonnatrice en loisir intermunicipal; Josy-Anne Bérubé, ou bien par courriel loisirkempt@gmail.com. Il existe aussi une ligne d'appels au niveau de la MRC: 418 775-8445 poste 2990.

Création d'une cellule locale de bénévoles :

Aux mêmes coordonnées que ci-haut, nous recueillons également les noms des personnes qui s'offrent en tant que bénévoles afin d'aider face à la situation. La MRC de la Mitis tient à la mise en place d'une **cellule locale de bénévoles** pour chacune des municipalités du territoire.

L'objectif de la cellule de bénévoles sera d'être en mesure de répondre à ces trois besoins :

a. Service de livraison de biens de première nécessité ;

b. Services d'appels de bienveillance ;

c. Service de support numérique.

Si l'un de ces services vous intéresse, n'hésitez pas à nous donner votre nom à Josy-Anne Bérubé au 418 775-2996 poste 2554 ou par courriel à loisirkempt@gmail.com.

Grilles de Sudoku

2	1	3	5	9	7		6	
7		6		8	1	3	2	5
	5	4	3		6	9	1	7
9	4	2	6		8	7		
6	3		1	7			4	2
1	7	8	2	3	4	5	9	6
5	6	1	8		3		7	9
3		9	7	6	2	1	5	
	2	7		1	5	6	8	3

3	4		2		9	5	6	1
9		6	5	1	4		3	2
1	2		8	3		7	4	9
	5	3	6	2	1	9		4
	8	2		9	7		5	3
4	9		3	8	5	2	7	
2		4	1			3	9	
8	1	7		6	3	4	2	5
5		9	7	4	2		1	8

Suggestions de bricolage

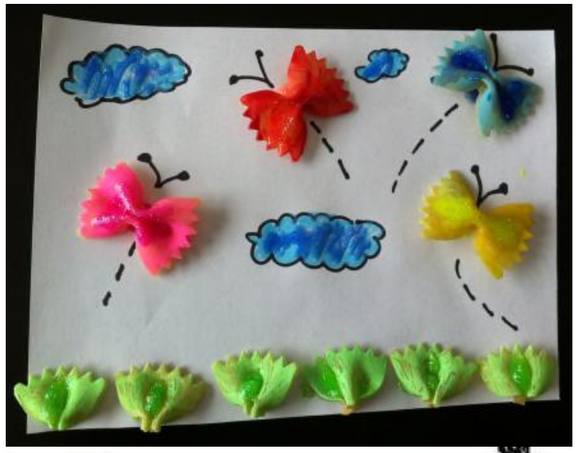

Mots cachés

Cabane à sucre

P	Y	C	E	É	D	H	Z	N	U	V	A	O	E	R	A	L
L	J	A	X	R	T	E	I	E	Y	I	A	Y	A	F	M	U
O	W	B	R	A	T	I	U	I	Q	X	K	U	J	C	M	Y
F	E	A	S	B	E	X	R	G	G	L	K	Q	W	O	M	W
P	K	N	Z	L	E	G	N	E	U	Y	D	R	H	Z	W	U
S	R	E	J	E	E	A	Y	T	X	R	U	R	I	G	M	A
C	E	I	X	U	B	E	É	R	A	B	L	I	È	R	E	A
O	A	A	N	M	N	H	J	N	M	A	Z	T	I	B	D	U
H	S	N	U	T	C	O	Q	X	Q	Y	P	O	N	W	M	O
C	È	X	N	Y	E	L	Q	K	Y	T	V	F	U	I	W	M
O	V	Z	Z	E	J	M	Y	Z	L	I	O	S	S	I	N	E
E	E	E	J	Q	I	N	P	D	E	L	N	N	L	H	Y	M
Q	A	F	A	A	X	S	C	S	V	T	Y	D	K	E	X	M
N	M	U	Y	M	M	G	D	S	E	H	E	E	K	U	S	C
S	U	C	R	E	O	B	F	N	S	D	I	F	M	O	D	A
S	I	R	O	P	G	E	O	L	F	K	O	D	R	F	U	X
B	E	U	R	R	E	V	G	N	I	N	J	U	V	H	B	U

cabane
tire
canne
eau
sève

printemps
seau
sucre
sirop
érablière

jambon
érable
neige
beurre

Du loisir à la maison!

Je tenais aussi à vous dire que je suis toujours en poste et que je travaille de la maison. J'ai, oui, annulé toutes les activités, mais je reprends les tâches mises de côté et je prépare l'été comme si tout allait avoir lieu comme à l'habitude. Par contre, nous sommes conscients que la situation pourrait être différente cet été, toujours afin de suivre les recommandations du gouvernement.

Nous sommes donc en train d'envisager d'autres façons d'offrir du loisir à la population. Puisque, même s'il n'est pas officiellement considéré comme étant un service essentiel, nous savons qu'il est important dans cette période où nous sommes tous confinés à la maison, sans nos activités régulières, en attente de nouvelles et dans l'inquiétude face à notre impuissance.

Voici deux idées ressorties :

- À l'aide d'une plate-forme en ligne, offrir des animations, conférences et moments d'échanges pour tous;

- Utiliser nos journaux municipaux afin d'y insérer des jeux. (Vous trouverez alors quelques pages d'activités à même ce journal.)

C'est certain que pour ce qui est de l'animation en ligne, ce sera un grand moment d'adaptation pour tous, mais nous sommes certains que nous pourrons réussir à offrir quelque chose qui égayera les journées de tous.

Pour être à l'affût de toutes les dernières nouvelles concernant l'offre d'activités en loisir, ou pour toutes suggestions, je vous invite à suivre la page *Facebook* du *Service des loisirs intermunicipal de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis*, ou bien de communiquer directement avec moi au 418 732-6684. Il me fera plaisir de discuter avec vous.

RECRUTEMENT
CAMP DE JOUR 2020
SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS
Moniteur/
Aide moniteur
Temp plein et temp partiel
8 semaines
Salaire avantageux
• TU AIMES LES ENFANTS
• TU VEUX PASSER TON ÉTÉ À L'EXTÉRIEUR
• TU AS DE L'IMAGINATION ET DE L'ÉNERGIE
Tu veux faire partie de l'équipe?
TU AS JUSQU'AU 1 mai 12 H POUR REMETTRE TON CV PAR:
COURRIEL: LOISIRKEMPT@GMAIL.COM
OU DIRECTEMENT AU BUREAU MUNICIPAL DE SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS
Informations:
Josy-Anne Bérubé 418 732-6684

Coloriages

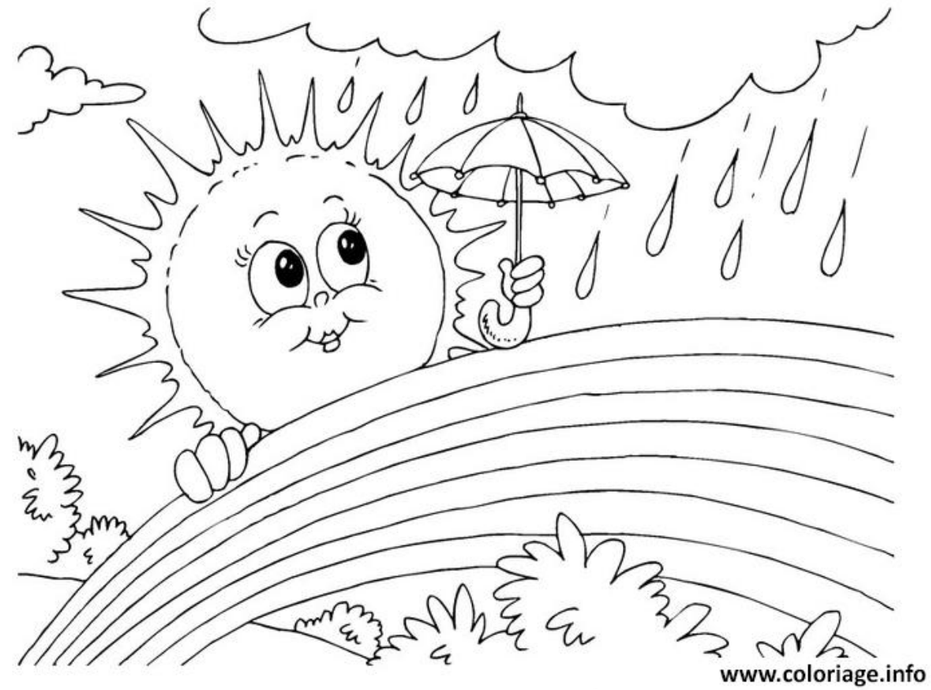
www.coloriage.info